



# Assemblée générale

Distr. générale  
1<sup>er</sup> mai 2015  
Français  
Original : anglais

## Soixante-neuvième session

Point 166 de l'ordre du jour

### Financement de l'Opération hybride

Union africaine-Nations Unies au Darfour

## Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 et projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016

### Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2013/14	1 335 248 000
Dépenses de 2013/14	1 264 491 000
Solde inutilisé de 2013/14	70 757 000
Crédit ouvert pour 2014/15	1 153 611 300
Montant estimatif des dépenses pour 2014/15 <sup>a</sup>	1 113 092 900
Montant estimatif du solde inutilisé pour 2014/15 <sup>a</sup>	40 518 300
Projet de budget présenté par le Secrétaire général pour 2015/16	1 135 518 100
Recommandation du Comité consultatif pour 2015/16	1 133 268 800

<sup>a</sup> Montant estimatif au 28 février 2015.



## I. Introduction

1. Les recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires figurant dans les paragraphes 31, 32, 43, 44 et 46 ci-dessous se traduiraient par une réduction de 2 249 300 dollars du projet de budget de de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016. On trouvera dans les paragraphes qui suivent les recommandations et observations que le Comité a jugé utile de faire sur certaines questions.

2. À l'occasion de l'examen du financement de la MINUAD, le Comité consultatif a rencontré des représentants du Secrétaire général qui lui ont fourni des éclaircissements et des compléments d'information et lui ont fait parvenir des réponses écrites le 30 avril 2015. La liste des documents que le Comité consultatif a examinés et de ceux dont il s'est servi pour examiner le financement de la MINUSCA est donnée à la fin du présent rapport. Les observations et recommandations détaillées du Comité consultatif sur les constatations du Comité des commissaires aux comptes concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 et sur les questions relatives aux opérations de maintien de la paix en général se trouve dans les rapports correspondants du Comité consultatif (voir A/69/838 et A/69/839, respectivement).

## II. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014

3. Par sa résolution 67/284, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 335 248 000 dollars (montant net : 1 311 855 300 dollars) au titre du maintien de l'Opération pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014. Les dépenses dudit exercice se sont établies au total à 1 264 491 000 dollars en montant brut (montant net : 1 239 865 700 dollars). Le solde inutilisé ainsi dégagé s'établit à 70 757 000 dollars en montant brut, ce qui représente 5,3 % du crédit total ouvert.

4. On trouvera une analyse des écarts entre crédits et dépenses dans la section IV du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/69/673). Ce bilan en baisse des dépenses s'explique essentiellement comme suit :

a) Transports aériens (39 398 700 dollars, soit 20,1 %), diminution résultant principalement des facteurs énoncés dans le paragraphe 5 ci-dessous;

b) Contingents (28 965 400 dollars, soit 6,3 %), diminution due au fait que l'effectif moyen de soldats déployés pendant l'exercice 2013/14 a été inférieur aux prévisions (14 441, au lieu des 15 598 inscrits au budget);

c) Installations et infrastructure (18 468 600, soit 19,1 %), solde résultant essentiellement de la sous-utilisation des crédits au titre des services d'entretien, du fait que les dépenses au titre des contrats de vacataire prévues au budget sous la rubrique Installations et infrastructure ont été comptabilisées dans la rubrique Fournitures, services et matériel divers, conformément au nouveau plan comptable; du remboursement de frais d'hébergement par les membres du personnel de la MINUAD; du fait que 8 puits artésiens et 13 sites de décharge contrôlée n'ont pas été construits, en raison, pour les premiers, de difficultés rencontrées dans

l'acquisition de terrains et, pour les seconds, de problèmes fonciers; et de l'annulation d'achats de mobilier, de matériel de sécurité et de matériel de bureau, les stocks existants ayant été utilisés (voir A/69/673, par. 65, 75 et 77).

5. S'agissant de la différence constatée à la rubrique Transports aériens, le Comité a été informé, suite à sa demande d'éclaircissements, de la ventilation des principaux facteurs explicatifs du solde non utilisé de 39,4 millions de dollars de l'exercice 2013/14, à savoir le rapatriement des appareils Learjet en janvier 2014 (1,5 million de dollars) et MD-83 en février 2014 (3,1 millions de dollars); le retrait de trois hélicoptères en mars 2014 (4,3 millions de dollars); les frais de location moins élevée prévus dans certains des marchés récemment conclus (9,9 millions de dollars); et le non-déploiement de trois appareils militaires de transport Mi-17 (8,9 millions de dollars). De ce fait, les dépenses ont diminué de 8,9 millions de dollars au titre du combustible Jet A-1 pour avions; en outre, le coût moyen effectif du litre de combustible Jet A-1 était de 1,24 dollar le litre en 2013/14, contre 1,29 dollar dans le document budgétaire. Le Comité s'est également procuré le tableau ci-dessous, qui récapitule les dépenses afférentes à la flotte aérienne de la MINUAD sur trois exercices.

**Aviation : récapitulatif de l'évolution des dépenses afférentes à la flotte aérienne de la MINUAD**

<i>Exercice</i>	<i>Flotte approuvée</i>		<i>Réduction/ajout d'aéronefs en cours d'exercice</i>	<i>Observations</i>
2013/14	Avions	9	-2	1 Learjet et 1 MD-83
	Hélicoptères	25	-3	3 Mi-8MTV
			1	1 Mi-17 supplémentaire
<b>Total</b>		<b>34</b>	<b>-4</b>	
2014/15	Avions	7	-2	1 B1900 et 1 CRJ-200
	Hélicoptères	23	-	
<b>Total</b>		<b>30</b>	<b>-2</b>	
Proposé pour 2015/16	Avions	5	-	
	Hélicoptères	21	-2	Réduction prévue : 2 Mi-8
<b>Total</b>		<b>26</b>	<b>-2</b>	

6. Cette réduction des dépenses a été en partie contrebalancée par des augmentations de dépenses touchant en particulier les rubriques suivantes :

a) Personnel recruté sur le plan international (20 760 100 dollars, soit 10,6 %), accroissement dû au fait que le taux de vacance de postes pour cette catégorie de personnel pendant l'exercice 2013/14 a été inférieur aux prévisions (13 %, contre les 16 % prévus);

b) Fournitures, services et matériel divers (4 884 900 dollars, soit 15 %), accroissement qui résulte principalement de ce que les dépenses inscrites à la rubrique Services divers ont été supérieures aux prévisions, du fait que les dépenses

au titre des contrats de vacataire prévues initialement au budget sous la rubrique Installations et infrastructures ont été comptabilisées dans la rubrique Fournitures, services et matériel divers, conformément au nouveau plan comptable (voir A/69/673, par. 68 et 82, et par. 4 c) ci-dessus)

7. En ce qui concerne les transports terrestres, le rapport sur l'exécution du budget fait état d'un accroissement des dépenses (2 396 200 dollars, soit 16 %) résultant en particulier de dépassements budgétaires au titre des carburants et lubrifiants (voir A/69/673, par. 76). Le Comité a été informé que cet écart correspondait à une augmentation de 1 375 100 dollars (soit 175,8 %) au titre des réparations rendues nécessaires par le vieillissement du parc automobile et la dureté des conditions environnementales au Darfour. Ayant demandé des précisions à ce sujet, le Comité a été informé que le total des dépenses afférentes aux réparations et à l'entretien du matériel de transport terrestre se montait à 598 529 dollars pour l'exercice 2013/14, soit moins que le crédit correspondant, parce qu'il n'avait pas été conclu de marché pour la prestation de services de réparation et d'entretien du matériel lourd au cours dudit exercice. Le Comité a été également informé que le total des dépenses à cette rubrique comprend aussi un montant de 1,6 million de dollars pour l'achat d'un système d'éclairage des pistes pour l'aéroport d'Al-Fasher.

8. S'agissant des mesures prises par la MINUAD comme suite aux constatations du Comité des commissaires aux comptes la concernant pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (voir A/69/5 (Vol. II), chap. II), le Comité consultatif a été informé que la MINUAD a créé un sous-comité directeur budgétaire chargé de veiller à ce que les montants inscrits dans le budget des exercices suivants correspondent aux besoins effectifs et soient justifiés comme il se doit. Le Comité a été également informé que la MINUAD avait fait de sérieux efforts concernant le processus de comptabilisation en pertes des actifs, sachant toutefois que la cession en temps voulu des actifs est rendue difficile par l'environnement opérationnel. Ainsi, un certain nombre de mesures auraient été prises pour assurer le traitement en temps voulu de toutes les activités d'achat, notamment par : a) la formation des services demandeurs, des services acquéreurs et du personnel qui participe aux évaluations techniques; b) la publication d'un rapport de suivi hebdomadaire de tous les paniers de commandes par Umoja, pour les opérations de dédouanement et les expéditions réceptionnées par la MINUAD; et c) les mesures visant à éviter les retards dans l'obtention des indemnités fixées contractuellement et d'autres types de remboursements pour défaut d'exécution de marchés. Le Comité a été en outre informé que tous les actifs et les stocks font actuellement l'objet d'une vérification physique par les unités à comptabilités autonomes responsables afin d'identifier le matériel à passer par pertes et profits et de déclarer les stocks excédentaires. Tous les stocks de biens non durables sont également en cours de vérification et seront ramenés au niveau minimum de sécurité, et tous les chariots de commandes indiqueront l'état des stocks des articles concernés et la justification de la commande. À propos des voyages, le Comité a été informé que la MINUAD s'est dotée d'un système de vidéoconférence et a limité le nombre de voyages du personnel dans chaque section, en exigeant un préavis de 21 jours pour les voyages afin d'aider le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) à émettre les billets 16 jours avant le voyage.

9. On trouvera ci-après, dans les paragraphes relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, les observations du Comité consultatif concernant l'information relative à divers objets de dépense présentée dans le rapport sur l'exécution du budget (A/69/808).

### III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

10. En ce qui concerne les montants mis en recouvrement au titre de la MINUAD, le Comité consultatif a été informé qu'à la date du 25 mars 2015, un montant total de 11 996 816 000 dollars avait été mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la MINUAD depuis sa création. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevant à 11 695 293 000 dollars, le solde non acquitté était de 301 523 000 dollars. Le Comité note que le solde de trésorerie de la MINUAD au 31 janvier 2015 était de 369 100 000 dollars, soit un montant supérieur à la réserve de trésorerie correspondant à trois mois de dépenses (219 948 000 dollars), ce qui laisse 149 152 000 dollars de liquidités disponibles.

11. Le Comité consultatif a été informé que des paiements représentant au total 176 274 000 dollars avaient été effectués en 2014 à titre de remboursements aux pays qui fournissent des contingents, ce qui laisse un solde de 75 270 000 dollars au 31 décembre 2014. Le Comité a été en outre informé à cette même date que le solde restant à payer au titre du matériel appartenant aux contingents était de 73 009 000.

12. Le Comité consultatif a été informé, suite à sa demande de renseignements, qu'un montant de 5 741 000 avait été versé au titre de 127 demandes d'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité pour la période allant de la création de la MINUAD au 31 janvier 2015. Le Comité a été également informé que sept demandes d'indemnisation étaient encore en instance. Le Comité consultatif compte que toutes les demandes d'indemnisation en instance seront réglées dans les meilleurs délais.

13. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 janvier 2015, l'effectif de la MINUAD se répartissait comme suit :

	<i>Effectif autorisé<sup>a</sup></i>	<i>Effectif prévu<sup>b</sup></i>	<i>Effectif déployé</i>	<i>Taux de vacance (pourcentage)</i>
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	260	187	175	6,4
Contingents	15 940	15 737	12 724	19,1
Police des Nations Unies	2 130	1 583	1 176	25,7
Unités de police constituées	2 380	1 820	1 825	(0,3)
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	1 221	1 220	958	21,5
Personnel recruté sur le plan national	3 015	2 966	2 878	3,0
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>				
Personnel recruté sur le plan international	23	21	9	57,1
Personnel recruté sur le plan national	81	4	4	–
Volontaires des Nations Unies	169	313	278	11,2
Personnel fourni par les gouvernements	6	6	6	–

<sup>a</sup> Effectif maximum autorisé en 2014/15.

<sup>b</sup> Effectif déployé au 31 janvier 2015 selon le budget approuvé.

14. Le Comité consultatif s'est procuré un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015, avec indication des raisons des écarts constatés. Les dépenses de l'exercice au 28 février 2015 se montaient à 686 769 700 dollars. Le montant total des dépenses à la fin de l'exercice en cours est estimé à 1 113 092 900 dollars; le crédit correspondant étant de 1 153 611 300 dollars, le solde inutilisé s'établirait à 40 518 300 dollars (soit 3,5 %).

#### **IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016**

##### **A. Mandat et résultats attendus**

15. Le mandat de la MINUAD a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1769 (2007) et prorogé tout dernièrement jusqu'au 30 juin 2015 par la résolution 2173 (2014) du Conseil. Dans son rapport sur le projet de budget de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016, le Secrétaire général souligne que la MINUAD continuera en 2014/15 de s'efforcer d'atteindre les objectifs prioritaires approuvés par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2148 (2014), qui portent sur : a) la médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés non signataires sur la base du Document de Doha pour la paix au Darfour; b) la protection des civils, la facilitation de l'acheminement de l'aide humanitaire et la sécurité et la sûreté du personnel humanitaire; et c) l'appui au règlement des conflits intercommunautaires par la médiation, y compris grâce à l'adoption de mesures visant à s'attaquer aux causes profondes de ces conflits, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies (voir A/69/808, par. 1 et 7).

16. En ce qui concerne les activités prévues, il est indiqué dans le rapport que la MINUAD continuera de soutenir les parties signataires du Document de Doha pour la paix au Darfour, notamment en aidant le Comité de mise en œuvre des arrangements en matière de sécurité au Darfour et la Commission soudanaise pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration à planifier et mettre en œuvre les programmes de désarmement, la démobilisation et réintégration des ex-combattants. Y est également indiqué que la MINUAD appuiera la stratégie de protection des civils en améliorant la collecte de données, en mettant en place des mécanismes plus efficaces d'alerte et de réaction rapides et en facilitant la gestion des conflits (voir A/69/808, par. 11, 13 et 14).

17. La MINUAD aidera aussi à améliorer le système de justice pénale, le système pénitentiaire et les mécanismes de justice transitionnelle, tout en poursuivant les activités de surveillance, d'enquête et de documentation des violations des droits de l'homme et autres exactions commises par toutes les parties au conflit. En collaboration avec les parties prenantes, la MINUAD s'emploiera aussi à promouvoir l'élaboration et l'intégration de stratégies de protection des enfants en situation de conflit armé. Il est également signalé que l'Opération axera sa stratégie de communication sur la surveillance, la documentation et l'enregistrement des événements, et continuera d'étudier les solutions possibles en matière de fréquences de radiodiffusion à des fins de communication et de messagerie (voir A/69/808, par. 16, 18, 21 et 22).

18. En matière d'appui aux missions, le Secrétaire général indique que la MINUAD continuera de dépendre fortement des opérations aériennes pour le

transport du personnel et la logistique au Darfour en raison du mauvais état de l'infrastructure routière, des difficultés du terrain et de l'instabilité des conditions de sécurité. Il précise aussi que la MINUAD s'emploiera en priorité à consolider et stabiliser les systèmes et infrastructures informatiques et de télécommunication existants par leur reconfiguration, leur mise à niveau, leur dématérialisation et leur optimisation, sans gros achats de matériel autre que celui nécessaire pour remplacer du matériel défectueux. Les projets de l'exercice en cours et de l'exercice 2015/16 comprennent le projet pluriannuel de construction d'une route reliant le camp géant d'El Geneina à l'aéroport, le remplacement d'entrepôts en matériaux légers par sept entrepôts en dur et la construction de deux centrales électriques fonctionnant à l'énergie solaire (voir A/69/808, par. 31, 32 et 34).

19. Le Secrétaire général précise dans son rapport que le cadre stratégique intégré relatif à l'appui que le système des Nations Unies apporte à la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour demeurera le principal mécanisme de coordination interinstitutions des activités liées à la prise de décisions et à la planification menées par les entités du système des Nations Unies. Il indique aussi que, en coordination avec l'équipe de pays, la MINUAD apportera un appui aux parties prenantes du Darfour par la mobilisation et le renforcement des capacités en matière de résolution des conflits et de mécanismes traditionnels de réconciliation, afin de promouvoir la coexistence pacifique et l'accès partagé aux ressources naturelles (voir A/69/808, par. 43 et 46).

20. Dans sa résolution 2173 (2014), le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général de conduire, en concertation étroite avec l'Union africaine, une analyse de la réalisation du bilan de la MINUAD et une analyse des tâches qui restaient pertinentes et pour lesquelles l'équipe de pays offrait un avantage comparatif, accompagnée d'une feuille de route en vue du transfert de ces tâches dans toute la mesure possible à l'équipe de pays. Le Conseil de sécurité lui a aussi demandé de présenter, au plus tard le 28 février 2015, cette analyse, assortie de recommandations sur le futur mandat, la composition, la configuration et la stratégie de désengagement de la MINUAD, ainsi que sur les relations de celle-ci avec d'autres acteurs du système des Nations Unies au Darfour et au Soudan. Le Conseil a en outre exprimé son intention de décider en conséquence de l'avenir de la MINUAD et d'apporter rapidement tous les changements nécessaires une fois que le Secrétaire général lui aura fait part de son analyse et de ses recommandations.

21. Dans son rapport spécial sur la MINUAD présenté comme suite à la demande du Conseil, le Secrétaire général indique que, s'agissant du mandat, de la configuration et de la composition de l'Opération, une étude des capacités militaires de celle-ci sera réalisée au cours du deuxième trimestre de 2015 afin de déterminer si les capacités actuelles sont adaptées aux difficultés rencontrées sur le terrain. Il note aussi que certains aspects de la structure et de la gestion de la MINUAD demandent à être précisés et améliorés. En ce qui concerne la feuille de route relative au transfert à l'équipe de pays des Nations Unies, cette dernière et la MINUAD ont établi une matrice des activités stratégiques et opérationnelles, qui doit être encore précisée puis présentée dans le rapport que le Secrétaire général doit présenter au Conseil de sécurité en mai 2015. Le Secrétaire général explique que ce transfert des tâches s'effectuera à court, à moyen ou à long terme, en fonction de la situation sur le plan de la sécurité et de la disponibilité des fonds et capacités pour ce faire. Un groupe de travail établirait une stratégie de désengagement pour un transfert progressif et gradué, de la MINUAD au Gouvernement et à l'équipe de

pays des Nations Unies, des activités inscrites dans le mandat de l'Opération, y compris une analyse des activités qui ne seraient pas poursuivies et des conséquences que cela aurait sur les activités de protection des civils. Il était prévu que la feuille de route portant sur la stratégie de désengagement soit élaborée en avril 2015 au plus tard et que le groupe de travail présente un rapport sur le sujet au Gouvernement, à la Commission de l'Union africaine et au Secrétariat de l'ONU, puis au Conseil de sécurité des Nations Unies et au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, pour examen et approbation (voir S/2015/163, par. 71 à 77).

22. Ayant demandé des précisions à ce sujet, le Comité consultatif a été informé que le groupe de travail conjoint, composé de représentants de l'ONU, de l'Union africaine et du Gouvernement soudanais, avait été créé en février 2015 pour concevoir une approche commune de la stratégie de désengagement pour la MINUAD. Le groupe de travail conjoint a entamé ses travaux en mars 2015 par une visite sur le terrain, au Darfour, et est actuellement en train d'élaborer la feuille de route à présenter au Conseil de sécurité en mai 2015. Le Comité consultatif a été en outre informé qu'il était peu probable que les recommandations du groupe de travail conjoint aient des effets susceptibles de modifier notablement le projet de budget pour 2015/16.

23. Concernant la coopération entre les missions, le Comité consultatif, ayant demandé des précisions à ce sujet, a été informé que la MINUAD avait apporté à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud un appui évalué à 500 000 dollars environ et portant sur des articles de matériel et autres formes d'appui dans le cadre de mécanismes d'affectation temporaire. Le Comité consultatif a été aussi informé que la MINUAD avait également apporté un appui à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et à la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei dans le cadre de mécanismes d'affectation temporaire.

## **B. Ressources nécessaires**

24. Le projet de budget de la MINUAD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 se monte à 1 135 518 100 dollars, soit une diminution de 18 093 200 dollars, ou 1,6 %, en montant brut, par rapport au crédit de 1 153 611 300 dollars de l'exercice 2014/15. Le Comité consultatif note que, par rapport à des prévisions de dépenses se montant à 1 113 092 900 dollars pour 2014/15 (voir plus haut, par. 14), le projet de budget pour 2015/16 représenterait une augmentation de 22 425 200 dollars. Ce projet de budget doit permettre de couvrir le déploiement de 147 observateurs militaires, 15 698 membres des contingents, 1 583 policiers des Nations Unies, 1 820 membres des unités de police constituées, 962 agents recrutés sur le plan international, 2 277 agents recrutés sur le plan national, 167 Volontaires des Nations Unies, 6 agents fournis par les gouvernements et 99 agents occupant des emplois de temporaire.

25. Une analyse des variations figure à la section III du projet de budget. Les prévisions de dépenses en baisse pour 2015/16 s'expliquent essentiellement comme suit :

a) Transports aériens (22 940 100 dollars, soit 18,2 %), diminution essentiellement due à la baisse des coûts de location des avions et hélicoptères et à



la réduction de deux unités du nombre d'hélicoptères pour l'exercice 2015/16, et à la diminution des ressources nécessaires au titre des carburants et lubrifiants;

b) Fournitures, services et matériel divers (7 010 200 dollars, soit 19,9 %), baisse résultant essentiellement de la diminution des ressources nécessaires au titre du fret et autres dépenses connexes, à savoir les services de détection et d'élimination des mines terrestres, les frais bancaires et autres services, ainsi que le montant de 2 000 000 de dollars prévu pour des projets communautaires à forte intensité de main-d'œuvre;

c) Transports terrestres (4 143 900 dollars, soit 25 %), baisse résultant essentiellement de la réduction générale du nombre prévu de véhicules et, par voie de conséquence, des ressources nécessaires au titre de l'entretien, des pièces de rechange et des carburants et lubrifiants, ainsi qu'au titre des achats de matériel de transport terrestre, qui seront limités au remplacement du matériel de réparation en atelier (voir A/69/808, par. 145, 146 et 150).

26. La diminution des ressources nécessaires est en partie contrebalancée par l'augmentation des ressources ventilée comme suit :

a) Personnel recruté sur le plan national (11 205 800 dollars, soit 18,5 %), augmentation essentiellement due à la hausse des traitements et indemnités induite par l'entrée en vigueur, en septembre 2014, du barème révisé des traitements des agents recrutés sur le plan national et à la création au Centre de service régional de 18 nouveaux postes financés par la MINUAD;

b) Contingents (6 691 800 dollars, soit 1,6 %), augmentation qui s'explique essentiellement par l'augmentation de l'effectif mensuel moyen déployé (13 657 membres des contingents, contre 12 456 en 2014/15; les taux plus élevés de remboursement aux pays qui fournissent des contingents; et l'augmentation des ressources nécessaires pour effectuer les remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents;

c) Installations et infrastructures (4 446 000 dollars, soit 4,8 %), augmentation qui s'explique essentiellement par une augmentation des dépenses prévues au titre du matériel de génie, du matériel d'épuration de l'eau, des services de maintenance, des carburants et lubrifiants, et par le projet d'achat de 20 groupes électrogènes supplémentaires à grande capacité (voir A/69/808, par. 136, 140 et 144).

## 1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2014/15<sup>a</sup></i>	<i>Effectif proposé pour 2015/16</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	260	147	(113)
Contingents	15 940	15 698	(242)
Police des Nations Unies	2 310	1 583	(727)
Unités de police constituées	2 380	1 820	(560)
<b>Total</b>	<b>20 890</b>	<b>19 248</b>	<b>(1 642)</b>

<sup>a</sup> Niveau le plus élevé de l'exercice.

27. Le montant estimatif des ressources nécessaires au titre des effectifs militaire et policier pour 2015/16 est de 563 526 000 dollars, soit une augmentation de 4 114 800 dollars, ou 0,7 %, par rapport au crédit ouvert pour 2014/15. L'accroissement prévu pour 2015/16 est essentiellement imputable à l'augmentation des ressources nécessaires au titre des contingents, comme indiqué plus haut, à l'alinéa 26 b).

**28. Le Comité consultatif recommande d'approuver les ressources demandées au titre des contingents et du personnel de police.**

## 2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour (2014-15)<sup>a</sup></i>	<i>Effectif proposé pour (2015/16)</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	993	962	(31)
Personnel recruté sur le plan national <sup>b</sup>	2 734	2 277	(457)
Volontaires des Nations Unies	169	167	(2)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	104	99	(5)
Personnel fourni par des gouvernements	6	6	–
<b>Total</b>	<b>4 006</b>	<b>3 511</b>	<b>(495)</b>

<sup>a</sup> Niveau maximum de l'effectif autorisé.

<sup>b</sup> Administrateurs et agents des services généraux.

29. Les besoins en personnel civil pour l'exercice 2015/16 correspondent à un montant de 280 667 700 dollars, soit une augmentation de 8 362 700 dollars (ou 3,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2014/15. L'augmentation des ressources nécessaires au titre du personnel civil pour 2015/16 est principalement imputable au personnel recruté sur le plan national, ainsi qu'indiqué plus haut à l'alinéa a) du paragraphe 26.

30. Les prévisions de dépenses sont fondées sur un taux de vacance de postes de 5 % pour le personnel international, 20 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national, 1 % pour les agents des services généraux recrutés sur le plan national, 1 % pour les Volontaires des Nations Unies, 30 % pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan international, 5 % pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions) recruté sur le plan national et 5 % pour le personnel fourni par des gouvernements (voir A/69/808, par. 122).

31. Le Comité consultatif a reçu un tableau (voir annexe I) montrant que le taux réel moyen de vacance des postes d'administrateur recruté sur le plan national était de 29,8 % pour l'exercice 2013/14, de 21,3 % pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 janvier 2015 et de 22,2 % au 31 janvier 2015. Le tableau indique aussi que le taux réel moyen de vacance des postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national était de 0 % pour le même exercice, de 1,2 % pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 31 janvier 2015 et de 1,5 % au 31 janvier 2015. Il est indiqué dans le tableau que ces taux sont calculés à partir de l'effectif prévu. Le Comité a également reçu un tableau des taux de vacance réels calculés à partir de l'effectif autorisé et qui fait apparaître les mêmes taux pour les administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national (voir annexe II).

**Compte tenu de ces taux de vacance réels et des modifications d'effectifs proposées, le Comité consultatif recommande l'application pour l'exercice 2015/16 d'un taux de vacance de 27 % pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national et de 1,5 % pour les postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national. Les dépenses opérationnelles correspondantes devraient être ajustées en conséquence.**

**32. En ce qui concerne les taux de vacance appliqués aux postes de la MINUAD au Centre de services régional et se fondant sur ses observations et recommandations formulées dans son rapport sur la stratégie globale d'appui aux missions, le Comité consultatif recommande l'application d'un taux de vacance de 17 % pour les postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et de 50 % pour les postes d'administrateur recruté sur le plan national du Centre (voir A/69/874, par. 61). Les dépenses opérationnelles correspondantes devraient être ajustées en conséquence.**

#### *Postes et emplois de temporaire*

33. Le Secrétaire général propose la suppression de 488 postes/emplois de temporaire, soit 10 postes de fonctionnaire recruté sur le plan international, 476 postes/emplois pourvus sur le plan national et 2 postes de Volontaire des Nations Unies. Le Comité consultatif a reçu un récapitulatif des modifications d'effectifs proposées (voir annexe III).

34. D'après le rapport sur l'exécution du budget, les modifications d'effectifs proposées s'établissent comme suit : a) à la Direction exécutive et administration, 20 suppressions et 4 réaffectations; b) dans la composante 1 (Appui au processus de médiation), 16 suppressions, 4 réaffectations et 2 transferts; c) dans la composante 2 (Protection des civils), 5 suppressions, 2 transferts, 1 réaffectation et 1 création; d) dans la composante 3 (Appui au règlement des conflits communautaires par la médiation), 1 suppression; e) dans la composante 4 (Appui), 446 suppressions et 1 réaffectation (voir A/69/808, tableaux 2, 4, 6 et 8; et annexe III). En outre, une réduction nette de huit postes est proposée pour le Centre de services régional (voir A/69/808, tableau 19).

35. Le Secrétaire général fait savoir que le projet de budget de 2015/16 tient compte de la deuxième tranche de la rationalisation et de la mise en service de la nouvelle structure d'appui à la mission qui devrait intervenir d'ici à la fin décembre 2015 (voir A/69/808, par. 30). Ayant demandé des précisions au sujet de la rationalisation, le Comité consultatif a été informé qu'elle avait été menée à bien en ce qui concerne le personnel civil, en application de la résolution 2148 (2014) du Conseil de sécurité et conformément aux trois priorités stratégiques définies par le Conseil, et que l'examen avait permis d'aligner les obligations en matière d'établissement de rapports, de réduire le personnel dans les domaines où les activités ne doivent pas commencer bientôt et de mutualiser les ressources au nom de l'utilisation efficace du personnel. Le Comité a également été informé que la rationalisation s'appuyait sur l'étude du personnel civil réalisée en octobre 2013 et que la première phase de l'exercice avait consisté à évaluer les effectifs en tenue et un certain nombre de sections civiles; la deuxième phase couvrira les autres sections organiques et la troisième, l'appui à la mission et la sécurité. Le Comité a également été informé que l'opération produirait par étapes une réduction nette de 1 284 postes d'ici au 31 décembre 2015, ainsi qu'il apparaît dans le budget approuvé pour

l'exercice 2014/15 (soit 219 postes pourvus sur le plan international, 320 postes de Volontaire des Nations Unies et 257 postes/emplois de temporaire pourvus sur le plan national) et dans le projet de budget de l'exercice 2015/16 (réduction de 488 postes et emplois de temporaire). Le tableau ci-après reçu par le Comité montre les réductions opérées au cours des deux exercices.

Exercice	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						SM	Personnel recruté sur le plan national			Total
	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2		AN	GN	VNU	
2014/15	1	6	9	16	36	20	131	8	249	320	796
2015/16	1	1	0	2	2	1	3	8	468	2	488
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>134</b>	<b>16</b>	<b>717</b>	<b>322</b>	<b>1 284</b>

*Abréviations* : AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; SM : agent du Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.

Le Comité a été informé qu'aucune autre réduction n'était prévue à ce stade pour 2016/17. **Le Comité consultatif ne voit pas d'objection à la proposition de suppression de 488 postes et emplois.**

36. Dans la composante 1 (Appui au processus de médiation), il est proposé de supprimer l'Équipe conjointe d'appui à la médiation (suppression de 2 postes et 4 emplois de temporaire et réaffectation de 1 poste) conformément aux dispositions de la résolution 2173 (2014) du Conseil de sécurité, tout en conservant le poste de médiateur en chef conjoint (ayant rang de secrétaire général adjoint) (voir A/69/808, par. 66). Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que le poste de médiateur en chef conjoint (personnel temporaire autre que pour les réunions) a été créé au moment de la création de la MINUAD et qu'il est devenu vacant le 9 juin 2011, après quoi le Chef de la mission s'est vu confier le rôle de médiateur (par intérim). Le Comité a également été informé que le poste avait été utilisé par le Département de l'appui aux missions du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 15 octobre 2014 pour le fonctionnaire de classe D-2 chargé de l'examen complet des effectifs civils dans le cadre de la campagne de rationalisation conduite à la MINUAD. Il lui a également été expliqué que, de par son positionnement, l'Opération était en mesure d'ouvrir une autre voie de dialogue avec les mouvements d'opposition armés et que l'intervention d'un médiateur de haut niveau pourrait bien s'avérer utile à un moment critique. **Le Comité consultatif ne voit pas d'objection pour l'instant à conserver le poste de médiateur en chef conjoint mais recommande que le poste soit gardé à l'étude au vu de la suppression de l'Équipe conjointe d'appui à la médiation et de la vacance du poste depuis 2011.**

37. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la MINUAD comptait 17 administrateurs de langue arabe de la classe P-4 ou au-dessus recrutés sur le plan international, selon le tableau ci-dessous.

<i>Classe</i>	<i>Nombre</i>
SGA	–
SSG	–
D-2	–
D-1	4
P-5	5
P-4	8
<b>Total</b>	<b>17</b>

*Abréviations* : SGA : secrétaire adjoint; SSG : sous-secrétaire général

Le Comité note à la lecture du tableau l'absence de personnel arabophone à la classe D-2 et au-dessus. **Le Comité consultatif engage la mission à redoubler d'efforts pour recruter davantage de personnel arabophone, y compris aux plus hauts rangs.**

38. Le Comité consultatif rappelle que, dans son rapport sur le projet de budget révisé de la MINUAD pour 2014/15, il avait recommandé la suppression du poste d'administrateur général spécialiste de la coordination (D-1) au Bureau du chef d'état-major (voir A/69/671, par. 31), et que cette suppression avait été approuvée par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/261. Ayant demandé des précisions, il a été informé qu'il n'avait pas été proposé de rétablir le poste D-1 dans le projet de budget de l'exercice 2015/16.

*Postes vacants pendant deux ans ou plus*

39. Ayant demandé des explications sur les postes vacants depuis deux ans ou plus, le Comité consultatif a reçu un tableau (voir annexe IV) faisant apparaître 27 postes de ce type, soit 17 sélectionnés pour suppression et 10 pour lesquels les annonces de vacance et les sélections de candidats n'avaient rien donné. Le Comité avait auparavant recommandé que l'utilité des postes vacants depuis deux ans ou plus soit évaluée et qu'il soit proposé de les conserver ou de les abolir dans les projets de budget suivants (voir A/68/782, par. 109).

40. Le Comité a été informé, en réponse à sa question, que les 17 postes avaient été sélectionnés pour suppression en application de la résolution 69/261, par laquelle l'Assemblée générale avait décidé de les abolir, et qu'ils avaient été supprimés le 1<sup>er</sup> avril 2015. **En ce qui concerne les 10 postes vacants depuis longtemps, le Comité consultatif estime qu'une proposition de maintien (accompagnée d'une nouvelle justification) ou de suppression devrait être présentée pour chaque poste. Il ne voit toutefois pas d'objection à ce que les 10 postes soient conservés pour l'instant, étant donné que les tableaux d'effectifs proposés pour 2015/16 intègrent les mesures de rationalisation demandées par le Conseil de sécurité dans sa résolution 2148 (2014) ainsi que les réductions de postes correspondantes. Le Comité espère qu'il sera proposé dans les projets de budget à venir de conserver les postes vacants depuis deux ans ou plus si le maintien est pleinement justifié, ou sinon de les abolir.**

41. **Sous réserve des recommandations formulées aux paragraphes 31 et 32 ci-dessus, le Comité consultatif recommande l’approbation des ressources demandées au titre du personnel civil.**

### 3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2014/15</i>	<i>Montant proposé pour 2015/16</i>	<i>Variation</i>
321 895 100	291 324 400	30 570 700

42. Les dépenses opérationnelles prévues pour 2015/16 s’élèvent à 291 324 400 dollars, en baisse de 30 570 700 dollars (ou 9,5 %) par rapport au montant alloué pour 2014/15. La diminution résulte principalement de besoins moindres au titre des transports aériens, des fournitures, services et matériel divers et des transports terrestres [voir, plus haut, par. 25c)].

#### *Répartition des coûts*

43. Dans son rapport sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général (A/69/839), le Comité consultatif fait des observations et recommandations relatives aux dépenses que le Secrétaire général se propose d’imputer aux budgets des différentes missions, y compris les dépenses afférentes aux applications mises au point par le Bureau de l’informatique et des communications et mises en service sur le terrain ainsi que les besoins supplémentaires liés à l’initiative concernant la gestion de la chaîne d’approvisionnement. **Le Comité consultatif ne souscrit pas à la proposition du Secrétaire général tendant à imputer aux budgets des missions l’intégralité de ces dépenses et recommande de réduire en conséquence le montant des crédits demandés pour chaque mission.** Le tableau pertinent du rapport sur les opérations de maintien de la paix en général contient un résumé des réductions recommandées par le Comité pour chaque mission. **Dans le cas de la MINUAD, cette recommandation entraînerait une réduction de 245 985 dollars des ressources demandées au titre de l’informatique, 220 800 dollars au titre des services de consultance et 331 200 dollars au titre des voyages.** Les ajustements correspondants à opérer dans le compte d’appui apparaissent dans le rapport du Comité consultatif sur le projet de budget du compte d’appui aux opérations de maintien de la paix pour l’exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/69/860).

44. **En outre, dans son rapport sur le projet de budget du compte d’appui aux opérations de maintien de la paix pour l’exercice 2015/16, le Comité consultatif recommande que les dépenses afférentes à la location de locaux à usage de bureaux et d’installations au Centre de services régional pour le Bureau de l’Ombudsman de l’Organisation des Nations Unies et les Services de médiation apparaissent dans le compte d’appui plutôt que dans le projet de budget de la MINUAD. L’application de cette recommandation se traduirait dans le projet de budget de la mission par une réduction d’un montant de 9 900 dollars au titre des installations et infrastructures.** Les ajustements correspondants à opérer dans le compte d’appui apparaissent dans le rapport du Comité consultatif sur le

projet de budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/69/860).

#### *Voyages*

45. Le projet de budget contient une demande d'un montant de 5 120 000 dollars au titre des voyages, ce qui représente une augmentation de 500 dollars (ou 0 %) par rapport aux 5 119 500 dollars alloués pour 2014/15. Le Comité a été informé que la baisse des coûts (187 800 dollars, soit 5,8 %) tenait aux voyages non liés à la formation du fait de la réduction globale de l'effectif civil. L'augmentation des dépenses relatives aux voyages liés à la formation (188 300 dollars, soit 10,1 %) est prise en compte puisqu'il est question d'organiser des cours de formation pour améliorer les compétences techniques du personnel de la mission. Le Comité consultatif note qu'aucune information détaillée n'a été donnée pour justifier les ressources demandées au titre des voyages.

**46. Le Comité consultatif réaffirme que les demandes de crédits au titre des voyages devraient tenir compte de l'utilisation d'autres moyens de communication, du regroupement des voyages et de la diminution jusqu'au minimum du nombre de voyageurs par déplacement. Il recommande donc une réduction de 15 % des ressources demandées au titre des voyages (non liés à la formation) en dehors de la zone de la mission, en sus de la réduction recommandée au paragraphe 43 ci-dessus.**

**47. De plus, le Comité consultatif est d'avis que des mesures telles que le regroupement des voyages et l'utilisation d'autres moyens de communication aideront à utiliser plus efficacement les ressources financières mais aussi réduiront les perturbations que les absences fréquentes et prolongées peuvent causer dans le travail quotidien du personnel des missions ainsi que dans la bonne exécution des programmes (voir également A/68/782, par. 199).**

#### *Installations et infrastructures*

48. Le Secrétaire général demande un montant de 96 179 200 dollars au titre des installations et infrastructures, ce qui représente une augmentation de 4 446 000 dollars (soit 4,8 %) par rapport au montant de 91 733 200 dollars approuvé pour l'exercice 2014/15. Ayant demandé des précisions sur les projets pluriannuels prévus par la MINUAD, le Comité consultatif a eu communication d'un tableau indiquant l'état actuel et le calendrier de ces projets (voir annexe V). **Le Comité consultatif note que, le cas échéant, les projets de construction de la MINUAD sont établis dans le cadre d'un plan pluriannuel et il encourage l'Opération à continuer de les planifier et les budgétiser sur cette base.**

#### *Transports terrestres*

49. Le projet de budget prévoit un montant de 12 456 500 dollars pour les transports terrestres, ce qui représente une diminution de 4 143 900 dollars (soit 25,0 %) par rapport à la dotation de 16 600 400 dollars de l'exercice 2014/15. Ayant demandé des précisions, le Comité a eu communication du tableau ci-dessous, qui retrace l'évolution du parc automobile de la MINUAD sur quatre exercices.

Catégorie de véhicules	2012/13		2013/14		2014/15		2015/16 (projet de budget)	
	1 <sup>er</sup> juillet 2012	30 juin 2013	1 <sup>er</sup> juillet 2013	30 juin 2014	1 <sup>er</sup> juillet 2014	30 juin 2015 <sup>a</sup>	1 <sup>er</sup> juillet 2015	30 juin 2016
Véhicules légers	3 273	2 975	2 975	2 956	2 956	1 000	1 000	1 000
Véhicules spécialisés	583	586	586	580	580	505	505	491
Ambulances	17	17	17	17	17	14	14	14
Véhicules blindés	57	56	56	28	28	26	26	26
Matériel de servitude au sol	79	80	0	0	0	0	0	0
Engins du génie	111	100	100	98	98	96	96	83
Engins de manutention	94	102	102	108	108	106	106	101
Autres véhicules	7	7	7	7	7	4	4	2
<b>Total partiel</b>	<b>4 221</b>	<b>3 923</b>	<b>3 843</b>	<b>3 794</b>	<b>3 794</b>	<b>1 751</b>	<b>1 751</b>	<b>1 717</b>
Remorques	28	44	44	44	44	39	39	33
Attelages et attaches	273	239	263	257	257	221	221	211
<b>Total</b>	<b>4 522</b>	<b>4 206</b>	<b>4 150</b>	<b>4 095</b>	<b>4 095</b>	<b>2 011</b>	<b>2 011</b>	<b>1 961</b>

<sup>a</sup> Prévision.

50. Ayant demandé des explications sur la variation du nombre total de véhicules détenus entre juillet 2014 et juin 2015, le Comité consultatif a appris que la réduction programmée de la flotte de véhicules s'inscrivait dans le droit fil des mesures de rationalisation prises par la MINUAD. Sur l'exercice en cours, celle-ci aura reçu 65 véhicules supplémentaires, dont 4 achetés au cours de l'exercice 2013/14, en aura transféré 630 à d'autres missions et sorti 1 519 autres du bilan. Ce sont par conséquent 2 149 véhicules au total que la MINUAD a l'intention de retirer de son parc et 65 véhicules neufs qu'elle compte y ajouter, d'où une réduction globale nette de 2 084 véhicules et un niveau de stocks chiffré à 2 011 véhicules au 30 juin 2015.

51. Aux paragraphes 164 à 168 de son rapport sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/69/5 (Vol. II), chap. II), le Comité des commissaires aux comptes observait que la MINUAD détenait 37 % de véhicules légers de plus que les ratios et coefficients standard requis. S'étant enquis de la cause de ce dépassement, le Comité a été informé que celui-ci tenait à des retards dans les procédures d'inventaire et dans les opérations de sortie de bilan, auxquels, dans les deux cas, il a été remédié. Cela ne pouvait être fait qu'une fois que les actifs correspondants matériellement vérifiés et enregistrés dans le système Galileo et les lenteurs de la vérification physique, essentiellement dues aux versements effectués dans toute la zone de la mission pour des véhicules, ont entraîné un report du 30 juin 2014 au 30 juin 2015 de la date d'achèvement visée. Le tableau qui suit indique le niveau prévu du parc automobile pour 2013/14 et son niveau effectif au 30 juin 2014 et au 31 mars 2015.



Niveau prévu 2013/14	Niveau effectif		Excédent	
	Au 30 juin 2014	Au 31 mars 2015	En valeur absolue	En pourcentage
1 704	2 326	1 731	27	1,6

**Le Comité consultatif estime que la MINUAD devrait aligner le niveau de son parc de véhicules sur les coefficients standard sans plus tarder.**

#### *Transports aériens*

52. Pour 2015/16, le rapport sur le projet de budget indique un montant de 102 917 000 dollars au titre des transports aériens, soit une baisse de 22 940 100 dollars (18,2 %) par rapport à la dotation de 125 857 100 dollars de 2014/15. Le Comité a été informé que cette différence recouvre : a) pour les hélicoptères (20 867 400 dollars, soit 26,2 %), la réduction de la flotte de deux unités et celle du nombre total d'heures de fonctionnement; b) pour les avions (2 411 400 dollars, soit 12,2 %), la réduction du nombre d'heures de fonctionnement sur 2015/16; c) au titre des carburants et lubrifiants (790 500 dollars, soit 3,3 %), les deux hélicoptères en moins et la baisse du coût du carburant d'aviation, revenu de 1,26 à 1,23 dollar au cours du présent exercice; d) au titre de l'assurance responsabilité civile (23 600 dollars, soit 8,1 %); et e) pour les services (1 162 300 dollars, soit 449,8 %), une hausse des ressources nécessaires par suite de la contribution au titre de la part de l'Opération dans le développement du système informatique intégré de gestion des opérations aériennes et des dépenses prévues au titre du contrat de balisage lumineux des aérodromes.

53. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que la part de l'Opération dans le développement du système en question s'élève à 300 000 dollars, et qu'il est prévu de l'introduire à la MINUAD en juillet 2015. Il a été indiqué qu'il permettrait de rationaliser la collecte de données et les processus métier essentiels de la Section des transports aériens au Siège, du Centre stratégique des opérations aériennes de Brindisi et des sections des opérations aériennes des missions, depuis le traitement des demandes concernant l'exploitation des aéronefs et la programmation correspondante de l'utilisation des moyens aériens jusqu'au montage de budgets et aux tâches de gestion des contrats et de facturation qui y sont associées. On trouvera des observations et recommandations supplémentaires au sujet de la mise en œuvre et de l'impact prévu de ce système dans le rapport du Comité sur les questions transversales (A/69/839). En ce qui concerne le contrat de balisage lumineux des aérodromes, le Comité a été informé en réponse à sa question qu'un fournisseur commercial avait été engagé par la MINUAD pour améliorer l'éclairage des aéroports de Al-Fasher, Nyala et El Geneina et pour livrer et installer à ce dernier un radiophare à très haute fréquence omnidirectionnel et un système d'atterrissage aux instruments.

#### *Services médicaux*

54. Le projet de budget indique un montant de 1 492 000 dollars au titre des services médicaux pour 2015/16, ce qui représente une augmentation de 428 300 dollars (soit 40,3 %) par rapport à la dotation de 1 063 700 dollars de 2014/15. Au paragraphe 149 du rapport, il est indiqué que la différence est attribuable surtout aux vaccinations à prévoir avant le déploiement des contingents et des unités de police constituées pour les pays qui les fournissent.

55. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que, s'il est de règle pour l'ONU que la vaccination du personnel de maintien de la paix avant son arrivée dans la zone de la mission incombe au pays d'origine, une exception a été faite, vu son coût élevé, pour la vaccination contre la fièvre jaune, qui sera remboursée, ainsi qu'il est indiqué au chapitre 3, annexes A et B, appendice 12, paragraphe 1 a) du Manuel du matériel appartenant aux contingents. Le Comité rappelle que, dans son rapport intitulé « Résultats de l'enquête révisée sur le calcul des taux standard de remboursement aux pays fournisseurs de contingents », tels qu'ils ont été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 67/261 sur le rapport du Groupe consultatif de haut niveau sur les taux de remboursement aux pays fournisseurs de contingents (A/68/813), le Secrétaire général indiquait que l'ONU remboursait directement aux pays fournisseurs de contingents le coût des vaccinations contre la fièvre jaune et de l'immunisation contre l'encéphalite japonaise suivant des arrangements distincts relatifs aux montants à rembourser pour le matériel appartenant aux contingents. Le Secrétaire général y indiquait aussi que l'Assemblée pourrait juger bon d'envisager de faire entrer ces frais dans le cadre des dépenses de personnel (voir A/68/813, par. 42). Par sa résolution 68/281 qui s'y rapporte, l'Assemblée a décidé d'établir un taux unique de remboursement aux pays fournisseurs de contingents aux opérations des Nations Unies. **Vu les dispositions du Manuel relatif au matériel appartenant aux contingents, qui prévoient, dans le cas particulier de la vaccination contre la fièvre jaune, le remboursement direct des frais, et celles de sa résolution 68/281 fixant un taux unique de remboursement, l'Assemblée jugera peut-être utile de préciser sa position sur ce point. Si elle décidait que le remboursement des frais de vaccination contre la fièvre jaune est inclus dans le taux unique de remboursement, cette décision se traduirait dans le projet de budget de la MINUAD par une réduction du montant inscrit au titres des services médicaux.**

*Fournitures, services et matériel divers*

56. Au titre des fournitures, services et matériel divers, le Secrétaire général propose un montant de 8 600 000 dollars pour les services de détection de mines et de déminage. Au paragraphe 129 du rapport sur le projet de budget, il est dit que ce montant permettra de financer des emplois de temporaire faisant l'objet d'un recrutement tant international que national, à hauteur de 3 600 000 dollars; des contrats pour l'inspection des routes et la neutralisation des explosifs et munitions, estimés à 3 185 000 dollars; des activités de sensibilisation aux risques, de collecte de données et de coordination, ainsi que de renforcement des capacités en collaboration avec le Centre national de la lutte antimines, pour un coût estimé à 600 000 dollars; des voyages et des formations, pour un montant estimé à 180 000; d'autres dépenses de fonctionnement, comprenant les achats de matériel et de carburant, les assurances, l'entretien des véhicules et du matériel de communications, les frais d'administration et les achats de fournitures, chiffrés à 386 910 dollars; et, enfin, les honoraires d'un partenaire d'exécution au titre de l'appui à la gestion et aux services, soit 648 090 dollars.

57. Le Comité consultatif a été informé, en réponse à une question, que le Bureau de la neutralisation des explosifs et munitions intervient pour neutraliser les restes explosifs de guerre à la suite d'une contamination due à des affrontements armés et des bombardements. Ces activités protègent les civils, y compris les personnes déplacées, cependant que la neutralisation des explosifs et munitions et la

sensibilisation aux risques permettent aux acteurs des Nations Unies et aux organisations non gouvernementales d'acheminer des biens et services humanitaires essentiels. Depuis l'exercice 2009/10, tous les axes routiers prioritaires pour l'Opération ont régulièrement été inspectés pour le cas où ils auraient été contaminés (sur plus de 18 000 km au total). De plus, des levés ont été effectués pour 283 villages, et 802 425 mètres carrés ont été déminés, ce qui a permis de recenser et neutraliser 2 280 restes explosifs de guerre. Le Comité a aussi appris que, sur l'exercice 2014/15, le Bureau de la neutralisation des explosifs et munitions aura déminé 94 secteurs dangereux, ce qui représente une augmentation de 213 % par rapport à l'indicateur pertinent figurant dans le budget approuvé de 2014/15.

#### *Projets à effet rapide*

58. Le Secrétaire général propose 2 000 000 dollars de projets à effet rapide pour l'exercice 2015/16, chiffre inchangé par rapport au montant approuvé pour 2014/15. Au paragraphe 133 de son rapport sur le projet de budget, il indique que, parmi les projets prévus pour 2015/16, il y en a 25 pour l'autonomisation des groupes de population sous-représentés, notamment la création de centres de promotion de la femme, de foyers de jeunes et de centres sociaux, 14 autres relatifs à la santé (construction de centres de consultation et de dépistage volontaire et équipement d'installations médicales), 23 consacrés à l'éducation (aménagement, équipement ou modernisation d'écoles), 3 qui concernent le relèvement rapide et les moyens de subsistance (installation de pompes à eau), 10 qui portent sur l'alimentation en eau et l'assainissement (installation de réservoirs et de points d'eau) et 5 visant la protection de l'environnement (installation de panneaux solaires dans diverses institutions).

59. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a été informé que 67 projets à effet rapide avaient été au total approuvés par le Comité d'examen des projets de la MINUAD entre septembre et décembre 2013, pour être mis en œuvre au cours de l'exercice 2013/14. Sur ces 67 projets approuvés, la première tranche, soit 57, a été débloquée entre février et mai 2014, les 10 projets restants étant reportés à l'exercice 2014/15, en raison du retard pris dans le traitement des mémorandums d'accord correspondants. Sur les 57 projets lancés au cours de l'exercice 2013/14, 16 ont été achevés au moyen de fonds prélevés sur le budget de cet exercice et 28 ont été financés sur celui de 2014/15. En ce qui concerne cet exercice, pour lequel 80 de ces projets sont inscrits au budget approuvé, le Comité a été informé, en réponse à sa question, que 15 projets nouveaux seulement ont été retenus par le Comité d'examen, du fait que la MINUAD se concentre sur les projets liés aux ressources en eau et sur l'achèvement des 49 projets reportés de l'exercice 2013/14. Sur ces 15 projets, 6 sont en cours de réalisation. Ayant demandé des précisions, le Comité a eu communication du tableau ci-dessous, qui indique l'état d'avancement au 27 avril 2015 des projets prévus pour 2013/14 et 2014/15.

Exercice	Réalisation achevée				Réalisation en cours				Réalisation pas encore engagée <sup>a</sup>			
	Nombre	Pourcentage	Montant (dollars É.-U.)	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Montant (dollars É.-U.)	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Montant (dollars É.-U.)	Pourcentage
2013/14 projets	16	28,1	463 115	24,1	39	68,4	1 389 056	72,2	2	3,5	71 929	3,7
2013/14 projets reportés à 2014/15 <sup>b</sup>	28	57,1	761 692	38,1	21	42,9	84 395	4,2				
2014/15 nouveaux projets	0	0,0	0	0,0	6	7,5	24 113	1,2	74	92,5	1 129 800	56,5

<sup>a</sup> Les deux projets de 2013/14 dont la réalisation n'était « pas encore engagée » ont été annulés.

<sup>b</sup> Projets de l'exercice 2013/14 financés, totalement ou partiellement, sur le budget de 2014/15.

**60. Le Comité consultatif encourage la MINUAD à sélectionner et réaliser les projets en temps utile afin de leur assurer l'effet rapide prévu.**

**61. Sous réserve des recommandations formulées plus haut aux paragraphes 31, 32, 43, 44 et 46, le Comité consultatif recommande que les ressources demandées pour les dépenses opérationnelles soient approuvées.**

#### *Autres questions*

62. Dans sa résolution 69/261, l'Assemblée générale demande au Secrétaire général de poursuivre ses efforts pour atténuer l'impact de la MINUAD sur l'environnement. Le Comité note que, d'après le tableau 11 du rapport sur le projet de budget, il est prévu de transférer 102 postes ou emplois de temporaire de la Section de l'eau et de la protection de l'environnement et d'en réaffecter 3 autres de la même section. Ayant demandé des précisions, le Comité consultatif a appris que la MINUAD avait mis au point sa propre politique de l'environnement, inspirée de la politique et des directives du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions applicables au niveau mondial en la matière aux missions. **Le Comité consultatif encourage la MINUAD à renforcer l'action qu'elle mène pour atténuer son impact sur l'environnement, conformément aux dispositions de la résolution 69/261 de l'Assemblée générale.**

## V. Conclusion

63. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la MINUAD pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 sont indiquées dans la section V du rapport sur l'exécution du budget (A/69/673). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 70 757 000 dollars de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 soit porté au crédit des États Membres, de même que le montant des autres recettes et ajustements, soit 46 211 200 dollars, dégagé pour le même exercice.**

64. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre à propos du financement de la MINUAD sur l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 sont indiquées dans la section IV du projet de budget (A/69/808). **Compte tenu des recommandations qu'il a formulées plus haut aux paragraphes 31, 32, 43, 44 et**

**46, le Comité consultatif recommande à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit de 1 133 268 800 dollars au titre du fonctionnement de la MINUAD pour l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de l'Opération.**

*Documentation*

- Exécution du budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/69/673)
- Budget de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016 (A/69/808)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix portant sur l'exercice de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2014 (A/69/5 (Vol. II), chap. II)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les questions concernant les opérations de maintien de la paix en général (A/68/782) (rapport sur les questions transversales)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le projet de budget pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (A/68/782/Add.15)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget révisé pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2014 au 30 juin 2015 de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (A/69/671)
- Résolutions 68/297 et 69/261 de l'Assemblée générale relatives au financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour
- Résolutions 2148 (2014) et 2173 (2014) du Conseil de sécurité
- Rapport spécial du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2015/163)

## Annexe I

## Taux de vacance de postes pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

(En pourcentage des effectifs autorisés)

Catégorie	2013/14		2014/15		2015/16		
	Taux budgétisé	Taux effectif	Taux budgétisé	Taux moyen effectif, 1 <sup>er</sup> juillet 2014 31 janvier 2015 <sup>a</sup>	Taux moyen effectif au 31 janvier 2015 <sup>a</sup>	Taux de vacance de postes prévu <sup>a</sup>	Effectif proposé
<b>Militaires et personnel de police</b>							
Observateurs militaires	22,0	3,5	5,0	(10,7)	6,4	–	147
Contingents	2,0	9,3	18,0	19,9	19,1	13,0	15 698
Police des Nations Unies	5,0	15,3	19,0	21,5	25,7	15,0	1 583
Unités de police constituées	5,0	2,4	2,5	(2,6)	(0,3)	1,0	1 820
<b>Personnel civil</b>							
Personnel recruté sur le plan international	16,0	13,0	17,8	18,8	21,5	5,0	962
Personnel recruté sur le plan national							
Administrateurs recrutés sur le plan national	30,0	29,8	20,0	21,3	22,2	20,0	220
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	13,0	–	–	1,2	1,5	1,0	2 057
Volontaires des Nations Unies	27,0	23,5	10,0	6,4	11,2	1,0	167
Emplois de temporaire							
Personnel recruté sur le plan international	27,0	54,5	45,0	57,1	57,1	30,0	19
Personnel recruté sur le plan national	17,0	–	14,0	–	–	5,0	80
Personnel fourni par des gouvernements	15,0	–	10,0	–	–	5,0	6

<sup>a</sup> Taux de vacance de postes calculés sur la base de l'effectif prévu.

## Annexe II

### Taux de vacance de postes pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

Catégorie	2013/14		2014/15			2015/16	
	Taux budgétisé	Taux moyen effectif	Taux budgétisé	Taux moyen effectif, 1 <sup>er</sup> juillet 2014 au 31 janvier 2015 <sup>a</sup>	Taux effectif au 31 janvier 2015 <sup>a</sup>	Taux moyen prévu	Taux proposé
Observateurs militaires	22,0	3,5	5,0	20,4	32,7	25,4	–
Contingents	2,0	9,3	18,0	20,9	20,2	18,8	13,0
Police des Nations Unies	5,0	15,3	19,0	46,2	49,1	45,8	15,0
Unités de police constituées	5,0	2,4	2,5	21,6	23,3	22,1	1,0
Personnel recruté sur le plan international	16,0	13,0	17,8	18,9	21,4	19,1	5,0
Administrateurs recrutés sur le plan national	30,0	29,8	20,0	21,3	22,2	21,7	20,0
Agents des services généraux recrutés sur le plan national	13,0	–	–	1,2	1,5	2,1	1,0
Volontaires des Nations Unies	27,0	23,5	10,0	43,7	46,5	46,7	1,0
Personnel recruté sur le plan international, emplois de temporaire	27,0	54,5	45,0	57,1	57,1	47,6	30,0
Administrateurs recrutés sur le plan national, emplois de temporaires	–	–	–	–	–	–	–
Agents des services généraux recrutés sur le plan national, emplois de temporaire	17,0	–	14,0	–	–	–	5,0
Personnel fourni par des gouvernements	15,0	–	10,0	–	–	–	5,0

<sup>a</sup> Les taux de vacance de postes effectifs pour l'exercice 2014/15 sont calculés par rapport au niveau des effectifs autorisés le plus élevé. Les taux de vacance de postes pour l'exercice 2013/14 sont calculés sur la base de l'effectif prévu.

## Annexe III

### Récapitulatif des modifications proposées pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2015 au 30 juin 2016

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
<b>Direction exécutive et administration</b>			
Représentant spécial adjoint, quartier général de l'opération	-5	AN	Postes supprimés
	-14	GN	Postes supprimés
<b>Total partiel</b>	<b>-19</b>		
Centre d'opérations conjoint, quartier général de l'opération	+1	P-4	Poste transféré de la Section des approvisionnements (Appui)
	+1	P-4	Poste transféré du Mécanisme conjoint d'appui et de coordination, composante 1
	+2	P-3	Postes transférés du Mécanisme conjoint d'appui et de coordination, composante 1
<b>Total partiel</b>	<b>+4</b>		
Bureau du Représentant spécial conjoint (politique), quartier général de l'Opération	-1	GN	Poste supprimé
<b>Total partiel, Direction exécutive et administration</b>	<b>+4</b>		<b>Postes transférés</b>
	<b>-20</b>		<b>Postes supprimés</b>
	<b>-16</b>		
<b>Composante 1 : appui au processus de médiation</b>			
Division des affaires politiques, quartier général de l'Opération	-1	GN	Emploi de temporaire supprimé
Bureau de liaison de Khartoum	-1	P-4	Poste transféré à la Division de la police au quartier général de la Mission
	-1	P-3	Poste transféré à la Division de la police au quartier général de la Mission
<b>Total partiel</b>	<b>-2</b>		
Équipe conjointe Union africaine-ONU d'appui à la médiation	-1	D-1	Emploi de temporaire supprimé
	-2	P-4	Emplois de temporaire supprimés
	-1	P-3	Emploi de temporaire supprimé
	-1	P-3	Poste transféré à la Division de la police au quartier général de la Mission
	-1	SM	Poste supprimé
	-1	GN	Poste supprimé à Doha
<b>Total partiel</b>	<b>-7</b>		
Mécanisme conjoint d'appui et de coordination, Addis-Abeba	-1	D-2	Poste supprimé
	-1	P-4	Poste réaffecté au Centre d'opérations conjoint



<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-2	P-3	Postes réaffectés au Centre d'opérations conjoint
<b>Total partiel</b>	<b>-4</b>		
Division de la communication et de l'information, quartier général de l'Opération	-1	AN	Poste supprimé
	-7	GN	Postes supprimés
<b>Total partiel</b>	<b>-8</b>		
<b>Total partiel, composante 1</b>	<b>-2</b>		<b>Postes transférés</b>
	<b>-4</b>		<b>Postes réaffectés</b>
	<b>-16</b>		<b>Postes supprimés</b>
	<b>-22</b>		
<b>Composante 2 : protection des civils</b>			
Division de la police	+1	P-4	Poste d'officier de police transféré du Bureau de liaison de Khartoum
	+1	P-4	Poste créé
	+1	P-3	Poste d'officier de police transféré du Bureau de liaison de Khartoum
	+1	P-3	Poste transféré de l'Équipe conjointe d'appui à la médiation
<b>Total partiel</b>	<b>+4</b>		
Section de la protection des civils	-4	GN	Postes supprimés
Section des droits de l'homme	-1	GN	Poste supprimé
<b>Total partiel, composante 2</b>	<b>+3</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
	<b>+1</b>		<b>Poste créé</b>
	<b>-5</b>		<b>Postes supprimés</b>
	<b>-1</b>		
<b>Composante 3 : appui au règlement des conflits communautaires par la médiation</b>			
Section des affaires civiles, quartier général de l'Opération	-1	GN	Poste supprimé
<b>Total partiel, composante 3</b>	<b>-1</b>		<b>Poste supprimé</b>
	<b>-1</b>		
<b>Composante 4 : appui</b>			
Bureau du Directeur de l'appui à la mission, Équipe de collaborateurs directs du Directeur de l'appui à la mission, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Poste transféré au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-1	SM	Poste transféré au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
<b>Total partiel</b>	<b>-2</b>		
Quartier général de secteur	+3	P-5	Postes transférés des secteurs
Quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré du Groupe du soutien psychosocial et matériel

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré de la Section de la gestion des contrats
Quartier général de secteur	+1	P-4	Poste transféré des secteurs
Quartier général de secteur	+2	P-3	Postes transférés des secteurs
Quartier général de secteur	+8	SM	Postes transférés des secteurs
Quartier général de secteur	+6	AN	Postes transférés des secteurs
Quartier général de secteur	+21	GN	Postes transférés des secteurs
<b>Total partiel</b>	<b>+43</b>		
Section de la gestion des contrats, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	P-3	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+4	SM	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+9</b>		
Section de la formation, quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+3	P-3	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+4	SM	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+7	AN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+6	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+8	VNU	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+29</b>		
Groupe de la sécurité au travail, quartier général de l'Opération	-1	P-3	Poste transféré au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-2	AN	Postes transférés au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-2	GN	Postes transférés au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
<b>Total partiel</b>	<b>-5</b>		
Commission d'enquête, quartier général de l'Opération	-1	P-3	Poste transféré au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-1	SM	Poste transféré au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-3	AN	Postes transférés au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
<b>Total partiel</b>	<b>-5</b>		
Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes, quartier général de l'Opération	-1	P-4	Poste transféré au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-1	P-3	Poste transféré au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
<b>Total partiel</b>	<b>-2</b>		
Protection de l'eau et de l'environnement, quartier général de l'Opération	-1	P-4	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission à la Section du génie relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	P-3	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission à la Section du génie relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-14	SM	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission à la Section du génie relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-3	AN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission à la Section du génie relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-69	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission à la Section du génie relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-13	VNU	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission à la Section du génie relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-102</b>		
Protection de l'eau et de l'environnement, quartier général de l'Opération	-1	P-3	Poste réaffecté au Groupe de la santé et de la sécurité au travail, relevant du Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-1	SM	Poste réaffecté au Groupe de la santé et de la sécurité au travail
	-1	GN	Poste réaffecté au Groupe de la santé et de la sécurité au travail
<b>Total partiel</b>	<b>-3</b>		
<b>Total partiel, Bureau du Directeur de l'appui à la mission</b>	<b>-35</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
	<b>-3</b>		<b>Postes et emplois de temporaire réaffectés</b>
	<b>-38</b>		
Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe), quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	SM	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+2</b>		
Groupe de la santé et de la sécurité au travail (ancien Groupe de la sécurité au travail, quartier général de l'Opération)	+1	P-3	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	AN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	P-3	Poste réaffecté du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	SM	Poste réaffecté du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	AN	Poste réaffecté du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+8</b>		
Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives, quartier général de l'Opération	+3	SM	Postes transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+8	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+11</b>		
Commission d'enquête, quartier général de l'Opération	+1	P-3	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	SM	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+3	GN	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+5</b>		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Groupe de la gestion des risques et de la mise aux normes, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	P-3	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+2</b>		
Groupe du Comité de contrôle du matériel et des réclamations, quartier général de l'Opération	+1	P-3	Poste transféré de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+1	P-2	Poste transféré de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+2	SM	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+2	GN	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+6</b>		
<b>Total partiel, Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)</b>	<b>+31</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
	<b>+3</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
<b>Total partiel</b>	<b>+34</b>		
<b>Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission</b>			
Collaborateurs directs du Directeur adjoint de l'appui à la mission	+1	P-3	Poste transféré du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
<b>Total partiel</b>	<b>+1</b>		
Section des ressources humaines, quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré du pilier Opérations et services
	+2	P-4	Postes transférés du pilier Opérations et services
	+3	P-3	Postes transférés du pilier Opérations et services
	+22	SM	Postes transférés du pilier Opérations et services
	+2	AN	Postes transférés du pilier Opérations et services
	+34	GN	Postes transférés du pilier Opérations et services
<b>Total partiel</b>	<b>+64</b>		
Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Poste transféré du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+6	P-3	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+3	SM	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+10	AN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+8	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	VNU	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+30</b>		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Programme des Volontaires des Nations Unies, quartier général de l'Opération	+2	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+4	VNU	Postes transférés du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+6</b>		
Centre d'appui à la mission, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+1	P-3	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+17	SM	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+7	GN	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
<b>Total partiel</b>	<b>+26</b>		
Section des finances et du budget, quartier général de l'Opération	+1	P-3	Poste transféré de la Section des finances (Opérations et services)
	+7	SM	Postes transférés de la Section des finances (Opérations et services)
	+1	AN	Postes transférés de la Section des finances (Opérations et services)
	+9	GN	Postes transférés de la Section des finances (Opérations et services)
<b>Total partiel</b>	<b>+18</b>		
Bureau du Chef des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications, quartier général de l'Opération	-1	P-3	Poste transféré au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	SM	Postes transférés à la Section chargée des plans et projets relatifs aux technologies de l'information et des communications et de leur administration
	-6	AN	Postes transférés au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-12	GN	Postes transférés au sein du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	-6	VNU	Transfert de 6 postes de VNU à la Section chargée des plans et projets relatifs aux technologies de l'information et des communications et de leur administration
<b>Total partiel</b>	<b>-27</b>		
Section des communications, quartier général de l'Opération	-1	P-4	Poste transféré aux Opérations
	-2	SM	Postes transférés aux Opérations
	-54	AN	Postes transférés aux Opérations
	-1	SM	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-1	GN	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
<b>Total partiel</b>	<b>-59</b>		
Section des technologies de l'information, quartier général de l'Opération	-1	P-4	Poste transféré aux services informatiques
	-4	SM	Postes transférés à la sécurité informatique
	-6	SM	Postes transférés aux services informatiques
	-32	SM	Postes transférés aux services informatiques
	-15	GN	Postes transférés aux services informatiques
-4	VNU	Postes transférés à la sécurité informatique	

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-31	VNU	Postes transférés aux services informatiques
<b>Total partiel</b>	<b>-93</b>		
Section des systèmes d'information géographique, quartier général de l'Opération	-1	P-3	Poste supprimé
	-1	P-2	Poste supprimé
	-2	SM	Postes supprimés
	-2	VNU	Postes supprimés
<b>Total partiel</b>	<b>-6</b>		
Sécurité informatique, quartier général de l'Opération	+4	SM	Postes transférés de la Section de l'informatique
	+4	GN	Postes transférés de la Section de l'informatique
<b>Total partiel</b>	<b>+8</b>		
Opérations informatiques, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Poste transféré du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	+34	SM	Postes transférés du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	+80	GN	Postes transférés du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	+31	VNU	Postes transférés du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
<b>Total partiel</b>	<b>+146</b>		
Section chargée des plans et projets relatifs aux technologies de l'information et des communications et de leur administration, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Poste transféré du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	+8	SM	Postes transférés du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	+1	GN	Poste transféré du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
	+6	VNU	Postes transférés du Bureau des technologies géospatiales, de l'informatique et des télécommunications
<b>Total partiel</b>	<b>+16</b>		
Section de la gestion des contrats, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Transférés aux secteurs relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-4	Transféré à la Section de la gestion des contrats relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	P-3	Transférés à la Section de la gestion des contrats relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-4	SM	Transférés à la Section de la gestion des contrats relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	GN	Postes supprimés
	-2	GN	Transféré à la Section de la gestion des contrats relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-12</b>		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Section de la gestion du matériel, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Poste transféré à la section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-2	P-4	Postes transférés à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-4	P-3	Postes transférés à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-1	P-3	Poste transféré au Comité du contrôle du matériel et des réclamations relevant du Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-1	P-2	Poste transféré à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-1	P-2	Poste transféré au Comité du contrôle du matériel et des réclamations relevant du Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-22	SM	Postes transférés à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-2	SM	Postes transférés au Comité du contrôle du matériel et des réclamations relevant du Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-1	AN	Poste transféré à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-23	GN	Postes transférés à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-2	GN	Postes transférés à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-10	VNU	Postes transférés à la Section des services intégrés d'entreposage relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	<b>Total partiel</b>	<b>-70</b>	
Section de la formation, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Postes transférés au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-3	P-3	Postes transférés au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-4	SM	Postes transférés au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-7	AN	Postes transférés au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-6	GN	Postes transférés au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-8	VNU	Postes transférés au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-29</b>		
Groupe du courrier, de la valise diplomatique et des archives, quartier général de l'Opération	-1	P-4	Poste transféré à la Section du génie et de la gestion des installations (Prestation de services)
	-3	SM	Postes transférés au Bureau du fonctionnaire d'administration (hors classe)
	-8	GN	Postes transférés à la Section du génie et de la gestion des installations (Prestation de services)
<b>Total partiel</b>	<b>-12</b>		
Secteurs et bureaux, quartier général de l'Opération	-3	P-5	Transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-2	P-4	Transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission au Bureau du Directeur de l'appui à la mission

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-2	P-3	Transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-8	SM	Transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-6	GN	Transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-21	VNU	Transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission au Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-42</b>		
<b>Total partiel : Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission</b>	<b>-25</b>		
	<b>-2</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
	<b>-8</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
<b>Total partiel</b>	<b>-35</b>		
<b>Pilier Prestation de services (ancien Bureau des opérations et services)</b>			
Section de la mobilité (nouvelle section), quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+2	P-4	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+8	P-3	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+5	P-2	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+53	SM	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+17	AN	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+256	GN	Poste transféré du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	+8	VNU	Postes transférés du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
<b>Total partiel</b>	<b>+350</b>		
Section des services médicaux et de la sécurité sanitaire, quartier général de l'Opération	-5	GN	Postes supprimés
	-1	GN	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
<b>Total partiel</b>	<b>-6</b>		
Section du génie, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Poste transféré du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+1	P-4	Poste transféré du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+2	P-3	Postes transférés du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	P-3	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-1	SM	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique



<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	+14	SM	Postes transférés du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	+3	AN	Postes transférés du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-1	AN	Poste supprimé
	-20	GN	Postes supprimés
	+69	GN	Postes transférés du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
	-10	GN	Postes transférés à la Section des approvisionnements essentiels
	+13	VNU	Postes transférés du Groupe de l'eau et de la protection de l'environnement relevant du Bureau du Directeur de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+70</b>		
Section des approvisionnements essentiels (ancienne Section des approvisionnements), quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré de l'ancienne Section des services centralisés d'entreposage du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-1	P-4	Poste transféré au Centre d'opérations conjoint
	-1	SM	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-102	GN	Supprimés
	+10	GN	Postes transférés de la Section du génie
	+6	GN	Postes transférés du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+6	GN	Postes transférés de l'ancienne Section des transports
	-1	GN	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
<b>Total partiel</b>	<b>-82</b>		
Section des finances, quartier général de l'Opération	-1	P-3	Transfert et fusion du poste avec la Section du budget relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-7	SM	Transfert et fusion des postes avec la Section du budget relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	AN	Transfert et fusion du poste avec la Section du budget relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-9	GN	Transfert et fusion des postes avec la Section du budget relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-18</b>		
Section des achats, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Poste transféré au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-1	P-4	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-2	P-3	Postes transférés au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-7	SM	Postes transférés au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-2	SM	Postes réaffectés à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	-19	GN	Postes transférés au Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-1	GN	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
<b>Total partiel</b>	<b>-33</b>		
Section des ressources humaines, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Poste transféré au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	P-4	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-3	P-3	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-22	SM	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	AN	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-34	GN	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-64</b>		
Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Poste transféré aux secteurs relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-6	P-3	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-3	SM	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-10	AN	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-8	GN	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-2	VNU	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-30</b>		
Programme des Volontaires des Nations Unies, quartier général de l'Opération	-2	GN	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-4	VNU	Postes transférés au Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-6</b>		
<b>Total partiel, Prestation de services</b>	<b>+318</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
	<b>-9</b>		<b>Postes et emplois de temporaire réaffectés</b>
	<b>-128</b>		<b>Postes et emplois de temporaire supprimés</b>
<b>Total partiel</b>	<b>+181</b>		
<b>Gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>			
Bureau du Chef, quartier général de l'Opération	-1	P-4	Poste transféré au Centre d'appui à la mission relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-3	Postes transférés au Centre d'appui à la mission relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-17	SM	Postes transférés au Centre d'appui à la mission relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-7	GN	Postes transférés au Centre d'appui à la mission relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>-26</b>		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Section des services intégrés d'entreposage et de gestion du matériel/Section de la gestion du matériel appartenant aux contingents, quartier général de l'Opération	+1	P-5	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	-1	P-5	Poste réaffecté à la Section des approvisionnements essentiels relevant du pilier Prestation de services
	+2	P-4	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+4	P-3	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+1	P-2	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+22	SM	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+1	AN	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+23	GN	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+10	VNU	Postes transférés de la Section de la gestion du matériel relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
<b>Total partiel</b>	<b>+63</b>		
Section du contrôle des mouvements, quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste réaffecté depuis l'ancienne Section des transports aériens
	-1	SM	Poste réaffecté à la Section de la planification des achats et des réquisitions relevant du Bureau du Chef de la gestion de la chaîne logistique
	-17	GN	Postes supprimés
<b>Total partiel</b>	<b>-17</b>		
Section des achats, quartier général de l'Opération	+1	P-5	Poste transféré du pilier Opérations et services
	+2	P-3	Postes transférés du pilier Opérations et services
	+8	SM	Postes transférés du pilier Opérations et services
	+18	GN	Postes transférés du pilier Opérations et services
<b>Total partiel</b>	<b>+29</b>		
Section de la planification des acquisitions et des réquisitions, quartier général de l'Opération	+1	P-4	Poste réaffecté depuis la Section des achats (Opérations et services)
	+1	P-3	Poste réaffecté depuis la Section du génie (Opérations et services)
	+2	SM	Postes réaffectés depuis la Section des achats (Opérations et services)
	+1	SM	Poste réaffecté depuis l'ancienne Section des approvisionnements (Opérations et services)
	+1	SM	Poste réaffecté depuis la Section du génie (Opérations et services)
	+1	SM	Poste réaffecté depuis la Section des communications relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+1	SM	Poste réaffecté depuis la Section du contrôle des mouvements
	+1	SM	Poste réaffecté depuis l'ancienne Section des transports aériens (Opérations et services)

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
	+1	GN	Poste réaffecté depuis la Section des communications relevant du Bureau du Directeur adjoint de l'appui à la mission
	+1	GN	Poste réaffecté depuis la Section des services médicaux et de la sécurité sanitaire (Opérations et services)
	+1	GN	Poste réaffecté depuis l'ancienne Section des approvisionnements (Opérations et services)
	+1	GN	Poste réaffecté depuis la Section des achats (Opérations et services)
<b>Total partiel</b>	<b>+13</b>		
Section des transports aériens, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Poste transféré à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-1	P-4	Poste transféré à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-6	P-3	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-5	P-2	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-19	SM	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-12	AN	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-24	GN	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-8	VNU	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
<b>Total partiel</b>	<b>-76</b>		
Section des transports, quartier général de l'Opération	-1	P-5	Poste transféré à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-1	P-4	Poste transféré à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-2	P-3	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-35	SM	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
	-21	GN	Postes supprimés
	-238	GN	Postes transférés à la Section à la mobilité (Prestation de services)
	-5	AN	Postes transférés à la Section de la mobilité (Prestation de services)
<b>Total partiel</b>	<b>-303</b>		
<b>Total partiel, gestion de la chaîne d'approvisionnement</b>	<b>-289</b>		<b>Postes transférés</b>
	<b>+10</b>		<b>Postes transférés</b>
	<b>-38</b>		<b>Postes et emplois de temporaire supprimés</b>
<b>Total partiel</b>	<b>-317</b>		
<b>Sécurité et sûreté</b>			
Section de la sécurité et de la sûreté, quartier général de l'Opération	-272	GN	Postes supprimés
<b>Total partiel</b>	<b>-272</b>		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
<b>Total partiel, gestion de la chaîne d'approvisionnement et sûreté et sécurité</b>	<b>-272</b>		<b>Postes et emplois de temporaire supprimés</b>
<b>Total, composante appui</b>	<b>-</b>		<b>Postes et emplois de temporaire transférés</b>
	<b>-1</b>		<b>Poste et emploi de temporaire réaffecté</b>
	<b>-446</b>		<b>Postes et emplois de temporaire supprimés</b>
<b>Total</b>	<b>-447</b>		

*Abréviations* : AN = administrateur recruté sur le plan national; GN = agent des services généraux recruté sur le plan national; SM = agent du Service mobile; VNU = Volontaire des Nations Unies.

## Annexe IV

## Postes vacants de longue date à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

<i>Catégorie ou classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Type de recrutement</i>	<i>Nombre de mois pendant lesquels le poste est resté vacant</i>	<i>Observations</i>
P-3	Spécialiste des questions pénitentiaires	Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire	International	26	Suppression proposée
P-3	Spécialiste de la protection de l'enfance	Section de la protection de l'enfance	International	28	Suppression proposée
P-2	Spécialiste des droits de l'homme	Section des droits de l'homme	International	27	Suppression proposée
P-3	Spécialiste des affaires humanitaires	Section de la protection des civils	International	29	Suppression proposée
P-2	Spécialiste des droits de l'homme	Section des droits de l'homme	International	26	Suppression proposée
P-2	Spécialiste des affaires judiciaires	Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire	International	31	Suppression proposée
P-3	Spécialiste des questions politiques	Division des affaires politiques	International	37	Suppression proposée
P-3	Spécialiste des droits de l'homme	Section des droits de l'homme	International	27	Suppression proposée
P-2	Spécialiste des droits de l'homme	Section des droits de l'homme	International	31	Suppression proposée
P-2	Spécialiste des droits de l'homme	Section des droits de l'homme	International	28	Suppression proposée
AN	Fonctionnaire de l'information	Division de l'information et de la communication	National	51	La MINUAD a tenté de pourvoir le poste à plusieurs reprises, mais n'a pas trouvé de candidat qualifié. L'avis de vacance de poste a de nouveau été publié, cette fois-ci à la classe NO-B. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de couvrir l'information relative à la protection des civils.

<i>Catégorie ou classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Type de recrutement</i>	<i>Nombre de mois pendant lesquels le poste est resté vacant</i>	<i>Observations</i>
AN	Spécialiste des questions politiques	Division des affaires politiques	National	63	La MINUAD a tenté de pourvoir le poste à plusieurs reprises, mais n'a pas trouvé de candidat qualifié. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de couvrir l'information relative à la protection des civils.
P-3	Fonctionnaire de l'information	Division de l'information et de la communication	International	64	Le responsable du poste à pourvoir a sélectionné plusieurs candidats qui avaient reçu l'aval du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, mais le poste n'a pas pu être pourvu car le Gouvernement hôte a tardé à délivrer les visas, voire a refusé de les délivrer, et des candidats ont refusé l'offre d'engagement qui leur était faite. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de couvrir l'information relative à la protection des civils.
P-3	Réalisateur radio	Division de l'information et de la communication	International	29	Le responsable du poste à pourvoir a sélectionné plusieurs candidats qui avaient reçu l'aval du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, mais le poste n'a pas pu être pourvu car le Gouvernement hôte a tardé à délivrer les visas, voire a refusé de les délivrer, et des candidats ont refusé l'offre d'engagement qui leur était faite. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de couvrir l'information relative à la protection des civils.
P-3	Ingénieur	Section du génie	International	33	Suppression proposée
P-3	Spécialiste des affaires civiles	Section des affaires civiles	International	24	Suppression proposée
P-3	Agent de sécurité	Section de la sûreté et de la sécurité	International	40	Le responsable du poste à pourvoir a sélectionné plusieurs candidats qui avaient reçu l'aval du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, mais le poste n'a pas pu être pourvu car le Gouvernement hôte a tardé à délivrer les visas, voire a refusé de les délivrer, et des candidats ont refusé l'offre d'engagement qui leur était faite. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de pouvoir s'acquitter de son mandat en toute sécurité.

<i>Catégorie ou classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Type de recrutement</i>	<i>Nombre de mois pendant lesquels le poste est resté vacant</i>	<i>Observations</i>
P-4	Spécialiste des questions politiques	Division des affaires politiques	International	25	Suppression proposée
P-3	Assistant spécial	Division des affaires politiques	International	39	Suppression proposée
P-3	Fonctionnaire chargé de la gestion des installations	Section du génie	International	34	Le responsable du poste à pourvoir a sélectionné plusieurs candidats qui avaient reçu l'aval du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, mais le poste n'a pas pu être pourvu car le Gouvernement hôte a tardé à délivrer les visas, voire a refusé de les délivrer, et des candidats ont refusé l'offre d'engagement qui leur était faite. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de disposer d'un appui à la gestion des installations jusqu'à ce que les services de nettoyage soient sous-traités.
P-5	Conseiller principal pour la protection des femmes	Division des affaires politiques	International	30	Le responsable du poste à pourvoir a sélectionné plusieurs candidats qui avaient reçu l'aval du Conseil central de contrôle pour le personnel des missions, mais le poste n'a pas pu être pourvu car le Gouvernement hôte a tardé à délivrer les visas, voire a refusé de les délivrer, et des candidats ont refusé l'offre d'engagement qui leur était faite. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de pouvoir donner des avis stratégiques sur la protection des femmes au Chef de la mission, conformément au mandat concernant la protection des civils.
SM (Autres classes)	Assistant aux télécommunications	Technologies géospatiales, informatique et télécommunications	International	29	Suppression proposée
AN	Spécialiste de la gestion de l'information	Cellule d'analyse conjointe de la Mission	National	33	La MINUAD a tenté de pourvoir le poste à plusieurs reprises, mais n'a pas trouvé de candidat qualifié. L'avis de vacance de poste a de nouveau été publié, cette fois-ci à la classe NO-B. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin que la Cellule d'analyse conjointe de la Mission puisse s'acquitter de son mandat.



<i>Catégorie ou classe</i>	<i>Titre fonctionnel</i>	<i>Unité administrative</i>	<i>Type de recrutement</i>	<i>Nombre de mois pendant lesquels le poste est resté vacant</i>	<i>Observations</i>
AN	Spécialiste des affaires judiciaires	Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire	National	51	Suppression proposée
AN	Spécialiste des questions pénitentiaires	Section des services consultatifs concernant l'état de droit, le système judiciaire et l'administration pénitentiaire	National	51	Suppression proposée
AN	Fonctionnaire du protocole	Bureau du Représentant spécial conjoint	National	63	La MINUAD a tenté de pourvoir le poste à plusieurs reprises, mais n'a pas trouvé de candidat qualifié. L'avis de vacance de poste a de nouveau été publié, cette fois-ci à la classe NO-B. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin que le Groupe du protocole, qui est rattaché au Bureau du Chef de cabinet, puisse s'acquitter de son mandat.
AN	Spécialiste des droits de l'homme	Section des droits de l'homme	National	63	La MINUAD a tenté de pourvoir le poste à plusieurs reprises, mais n'a pas trouvé de candidat qualifié. L'avis de vacance de poste a de nouveau été publié, cette fois-ci à la classe NO-C. Il importe que l'Opération conserve ce poste afin de poursuivre son action dans le domaine des droits de l'homme et protéger ainsi les civils comme prévu par son mandat.

## Annexe V

## Projets de construction pluriannuels de la MINUAD

Projet	Exercice 2014/15					Exercice 2015/16						
	Phase	Nombre de projets	Montant proposé par la MINUAD (dollars É.-U.)	Montant alloué par le Siège (dollars É.-U.)	État d'achèvement (pourcentage)	Observations	Phase	Nombre de projets	Montant proposé par la MINUAD (dollars É.-U.)	Montant alloué par le Siège (dollars É.-U.)	Montant nécessaire (dollars É.-U.)	Observations
Construction d'une route de 3,5 km reliant le camp géant de Geneina à l'aéroport	I	1	919 000	–	100	En 2014/15, le Comité consultatif et la Cinquième Commission ont considérablement réduit le montant qui devait être affecté aux services de construction et d'aménagement, le faisant passer de 13 232 045 dollars à 2 840 700 dollars. La Section du génie a donc dû revoir le projet de sorte qu'il soit exécuté en interne et non par un sous-traitant comme prévu initialement. Une route gravillonnée a été construite avec les moyens disponibles en interne.	II	–	918 750	179 200	–	La route gravillonnée a été ouverte à la circulation et remplit les objectifs fixés. À ce stade, la Section du génie de la MINUAD estime qu'il n'est pas nécessaire de la bitumer et le projet peut être considéré comme achevé. Le montant de 179 200 dollars alloué par le Siège servirait à acheter des matériaux de construction aux fins des réparations et de la remise en état par le personnel de la mission.
Transformation des entrepôts à parois souples Rubb Hall en structures à parois en maçonnerie et assemblage de nouveaux entrepôts préfabriqués	I	4	170 000	–	75	Au lieu de construire des entrepôts à parois rigides comme prévu initialement, la Section du génie de la MINUAD envisage désormais de transformer les 30 entrepôts à parois souples Rubb Hall en entrepôts à parois en maçonnerie et d'assembler 17 entrepôts préfabriqués à partir des structures métalliques dont elle dispose dans ses stocks. Le projet sera exécuté avec des ressources internes et permettra d'entreposer des biens et du matériel de valeur. Deux entrepôts ont déjà été transformés et les travaux sont en cours pour deux autres entrepôts.	II	33	1 530 000	298 350	825 000	Dans le cadre de la phase II, les 26 entrepôts à parois souples Rubb Hall restants seront transformés en entrepôts en parois à maçonnerie et 7 des 17 entrepôts préfabriqués seront assemblés. Le coût des matériaux est estimé à 25 000 dollars par entrepôt, soit un coût total de 825 000 dollars; or seuls 298 350 dollars ont été alloués au projet. Il est prévu de procéder aux travaux concernant les 10 entrepôts restants pendant l'exercice 2016/17.

Projet	Exercice 2014/15					Exercice 2015/16						
	Phase	Nombre de projets	Montant proposé par la MINUAD (dollars É.-U.)	Montant alloué par le Siège (dollars É.-U.)	État d'achèvement (pourcentage)	Observations	Phase	Nombre de projets	Montant proposé par la MINUAD (dollars É.-U.)	Montant alloué par le Siège (dollars É.-U.)	Montant nécessaire (dollars É.-U.)	Observations
Construction de centrales solaires	I	–	1 000 000	–	–	La Section du génie a dû délaissier ce projet qui aurait dû être exécuté par des sous-traitants en 2014/15, car les crédits ouverts au titre des services de construction et d'aménagement ont été ramenés à 2 840 700 dollars, alors que la MINUAD tablait sur un budget de 13 232 045 dollars.	II	1	875 000	170 625	875 000	Puisque la phase I n'a pas pu être exécutée faute de fonds, la phase II équivaut en fait à la phase I. Selon la Section du génie, le coût d'une centrale solaire s'élèverait à 875 000 dollars. Il est indispensable de disposer de ce montant pour mener le projet à bien en 2015/16. Le montant alloué par le Siège, soit 170 625 dollars, est donc insuffisant et la MINUAD demande qu'un montant de 875 000 dollars soit affecté au projet.
<b>Total</b>		<b>5</b>	<b>2 089 000</b>	<b>–</b>			<b>34</b>	<b>3 323 750</b>	<b>648 175</b>	<b>1 700 000</b>		